



Manuel d'utilisation
Compresseurs Clinic 3.40

CLINIC 3.40

CLINIC DRY 3.40 H

CLINIC DRY 3.40 HS

CE EAC

FR



INDEX

INTRODUCTION	4
CERTIFICATS ET TEST	5
Déclaration de remise du manuel d'utilisation	5
Certificat d'essai et de mise en service	6
DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ	7
DÉCLARATIONSET MARQUAGE CE	8
Déclaration et marquage CE	8
GENERALITES	9
Importance du manuel	9
Notes de consultation	10
Etat "machine éteinte"	10
Opérateurs autorisés	11
Abréviations	13
Tous droits réservés	13
Garantie	14
DESCRIPTION TECHNIQUE	15
Désignation des modèles	15
Désignation des composants	16
Dimensions de la machine	18
Données techniques	19
Utilisation prévue de la machine	20
Source d'alimentation	20
Produits utilisés pour le fonctionnement	20
Phases de fonctionnement	21
Utilisation incorrecte raisonnablement prévisible	21
TRANSPORT ET MANUTENTION	22
Transport de la machine	22
Emballage	22
Manutention de l'emballage à l'aide d'un chariot élévateur ou d'un transpalette	22
Déballage	22
Manutention manuelle de la machine	24
Positionnement de la machine	25
INSTALLATION	26
Mises en garde générales	26
Raccordement pneumatique	26
Raccordement électrique	27
SECURITE	28
Dispositifs de sécurité	28
Equipements de protection individ. (EPI)	30
Risques résiduels	30
Panneaux de sécurité	31
UTILISATION ET FONCTIONNEMENT	32
Postes occupés par les opérateurs autorisés	32
Pressostat	33
Contrôles avant allumage	36
Allumage de la machine	36



Protection thermique réarmable	38
Extinction de la machine	38
Arrêt d'urgence	38
Activation après un arrêt d'urgence	40
Intervention de la soupape de sécurité	40
RÉSOLUTION DES PROBLÈMES	41
MAINTENANCE	42
Toutes les semaines	43
Tous les mois	44
Remplacement cartouche AFM 30	45
Remplacement cartouche AF 30	45
Remplacement filtre stérile	46
Maintenance extraordinaire	47
MISE HORS SERVICE	47
Stockage	47
Démolition	47
PIÈCES DÉTACHÉES	48
ANNEXES	48

PRESENTATION

Cher Client, nous souhaitons tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous accordez en achetant votre nouveau compresseur.

Nous sommes certains qu'il saura satisfaire vos attentes du fait de son niveau technologique obtenu grâce à un engagement constant qui, quotidiennement, nous stimule à grandir, pour savoir affronter avec professionnel les transformations technologiques productives et commerciales constantes.

Sûrs de pouvoir satisfaire aussi vos exigences futures, nous restons à votre disposition et vous offrons toute notre expérience et connaissance pour trouver la meilleure solution à vos besoins.

INFORMATION POUR LE CLIENT		
DOCUMENT	PAGE	A FAIRE
DECLARATION DE REMISE DU MANUEL D'UTILISATION	5	Les opérateurs autorisés doivent remplir et signer pour confirmer la remise et la lecture du manuel d'utilisation.
CERTIFICAT D'ESSAI ET DE MISE EN SERVICE	6	Remettre au technicien du fabricant ou revendeur qui a été chargé de l'installation une copie de la page 6 dument remplie.
ENREGISTREMENT DU PRODUIT POUR LA VALIDATION DE LA GARANTIE	14	Voir paragraphe « GARANTIE » - Point 2) Page 14.



DECLARATIONS ET ESSAI

DECLARATION DE REMISE MANUEL D'UTILISATION

L'employeur, conformément aux prescriptions de la législation en vigueur en matière de sécurité et de santé des travailleurs sur le lieu de travail, déclare avoir remis aux opérateurs autorisés le présent manuel pour une information et formation correcte sur l'utilisation et la maintenance de la machine.

OPERATEURS AUTORISES	DATE	SIGNATURE POUR RECEPTION
M. _____	_____	_____
M. _____	_____	_____
M. _____	_____	_____
M. _____	_____	_____
M. _____	_____	_____
M. _____	_____	_____
M. _____	_____	_____
M. _____	_____	_____
M. _____	_____	_____
M. _____	_____	_____

Avant de remplir le tableau, il est conseillé de le photocopier pour toute référence future.



CERTIFICAT D'ESSAI ET DE MISE EN SERVICE	DATE _____
Désignation : compresseur	Nom : _____
Modèle : _____	Adresse : _____
Numéro de série : _____	Ville : _____
Année de construction : _____	Pays: _____
<p>Nous certifions que la machine en objet a été testée par le Technicien du Fabricant ou du Revendeur Agréé :</p>	
<p>M. _____</p>	
<p>En présence de l'opérateur en charge :</p> <p>M. _____</p>	
<p>En présence du Responsable:</p> <p>M. _____</p>	
<p><input type="checkbox"/> Vérification de l'installation correcte de la machine.</p>	
<p><input type="checkbox"/> Vérification de la bonne configuration de tous les paramètres de fonctionnement.</p>	
<p><input type="checkbox"/> Vérification du fonctionnement correct et de l'intervention de tous les dispositifs de sécurité.</p>	
<p><input type="checkbox"/> Mise hors service et exécution d'un cycle de travail</p>	
<p><input type="checkbox"/> Eventuelle optimisation des paramètres de fonctionnement.</p>	
<p><input type="checkbox"/> Arrêt de la machine.</p>	
<p><input type="checkbox"/> Remise du manuel d'utilisation.</p>	
<p>SIGNATURE Technicien chargé d'essai du Fabricant ou du endeur Agréé.</p>	<p>Responsable de la sécurité</p>



DECLARATION DE CONFORMITE

Gentilin S.r.l. - Via delle Tezze, 20/22 36070 Trissino (VI) - Italy
P.IVA/VAT N. : **01262520248**

Déclare queles machines suivantes :

CLINIC 3.40 - CLINIC DRY 3.40 H - CLINIC DRY 3.40 HS

Machine : **Compresseur volumétrique pour air**

Numéro de série : _____

Sont conformes aux directives suivantes :

2006/42/EC Directive du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et qui modifie la directive 95/16/CE (refonte).

2014/30/UE Directive du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014, qui remplace la 2004/108/CE Directive du Parlement Européen et du Conseil du 15 décembre 2004, concernant le rapprochement des législations des États membres, relative à la compatibilité électromagnétique et qui abroge la Directive 89/336/CEE 97/23/CE (Art. 3.3).

2014/35/UE Directive du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014, qui remplace la Directive 2006/95/CE du Parlement Européen et du Conseil, du 12 décembre 2006.

Personne autorisée à constituer le Dossier Technique : **Gentilin Giuseppe**,
en qualité du Responsable Technique

Lieu : **Via delle Tezze, 20/22 - 36070 Trissino (VI) ITALY**

Date: _____

Représentant Légal
(**Gentilin Giampaolo**)
Signature :

Cachet :



DECLARATION ET MARQUAGE CE

MARQUAGE CE ET DONNEES TECHNIQUES

Le marquage CE (**Fig. 1**) atteste de la con-formité de la machine avec les conditions essentielles de sécurité et de santé prévues par les Directives Européennes reportées dans la déclaration CE de conformité.

L'étiquette est imprimée en noir et blanc sur du PVC adhésif et a les dimensions suivantes : L= 70 mm - H= 55 mm.

Elle est appliquée à l'extérieur sur un côté de la machine indiqué en **Fig. 1** et indique de façon lisible les données suivantes :

- LE LOGO, LE NOM ET L'ADRESSE DU FABRICANT
- LE MARQUAGE CE
- LA DESIGNATION DE LA MACHINE (type / modèle)
- L'ANNEE DE CONSTRUCTION
- LE NUMERO DE SERIE
- LA VALEUR DE S1
- LA PRESSION MAX DE SERVICE (bar)
- LA TENSION (V / Hz / A)
- LA VITESSE DE ROTATION DE L'ARBRE (t/min)
- LA PUISSANCE NOMINALE (kW)
- POIDS (kg)

		GENTILIN SRL Via delle Tezze 20-22 36070 Trissino (VI) Italy phone +39 0445 96 2000 info@gentilinair.com	
		MODEL / MODELLO	
SERIAL N. / NUM. DI SERIE			
CLASS OF SERVICE / CLASSE DI SERVIZIO			
MAX WORKING PRESSURE/ PRESS. MAX ESERCIZIO ... Bar			
TENSION / TENSIONEV/.....Hz/.....A			
SHAFT ROTATION SPEED / VELOCITA' DI ROTAZ. rpm			
REATED POWER / POTENZA NOMINALE. kW			
WEIGHT / PESO kg			

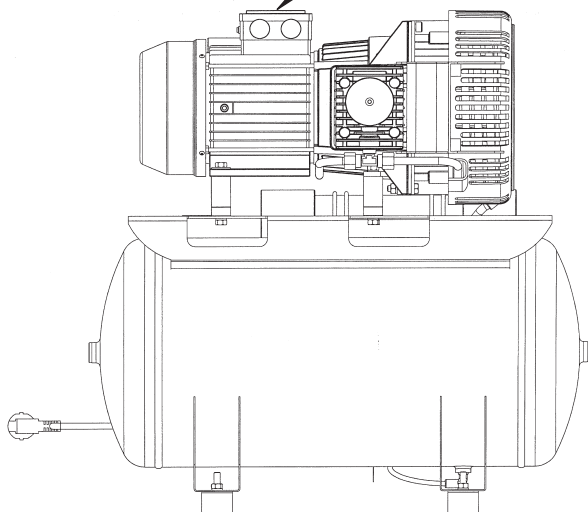


Fig. 1



GENERALITES

IMPORTANCE DU MANUEL

 **Avant d'utiliser la machine en objet, il est obligatoire que les opérateurs autorisés lisent et qui comprometttrait les parties de ce manuel.**

Ce manuel d'utilisation a été rédigé selon les indications prévues par les Directives Européennes, afin de garantir une compréhension simple et correcte des arguments traités par les opérateurs autorisés à utiliser et à entretenir la machine en objet.

Si malgré l'attention portée en phase de rédaction par le fabricant, les opérateurs susmentionnés ont des difficultés de compréhension, ils sont priés, afin d'éviter toute interprétation personnelle erronée qui compromettraient la sécurité, de demander immédiatement au fabricant les explications et informations correctes.

Avant d'utiliser la machine en objet, les opérateurs doivent impérativement lire et comprendre toutes les parties de ce manuel d'utilisation et respecter rigoureusement les règles qui y sont décrites, afin de garantir sa propre sécurité et celle des autres, d'obtenir les meilleures performances de la machine et d'assurer, à tous ses composants, la performance et la durée maximale de la machine.

Ce manuel doit à tout moment être à la disposition des opérateurs autorisés et être bien conservé et protégé, toujours à proximité de la machine.

 **Le présent manuel doit toujours être à la disposition des opérateurs autorisés et se trouver à proximité de la machine, bien protégé et conservé.**

Le présent manuel doit être obligatoirement remis avec la machine en cas de vente à d'autres utilisateurs.





Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages à des personnes, à des animaux et/ou à des objets suite au non-respect de normes et des mises en garde décrites dans le présent manuel.

Ce manuel reflète l'état de l'art au moment de la commercialisation de la machine et ne peut être considéré comme inadapté uniquement parce que, sur la base de nouvelles expériences, il peut être mis à jour.


En cas de perte ou de détérioration du manuel, en demander une copie au fabricant, en indiquant les données d'identification du document : code, édition et version.

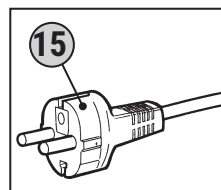


NOTES DE CONSULTATION

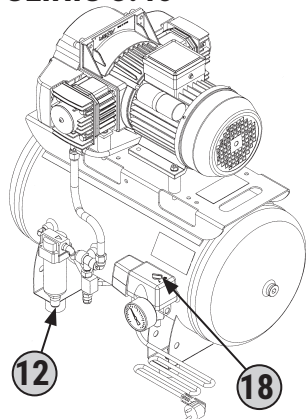
SYMBOLE	SIGNIFICATION
	Panneau de danger général : met en évidence des risques pour la santé et la sécurité des opérateurs et/ou des risques de détérioration ou de dysfonctionnement de la machine.
	Panneau d'obligation générale : indique une prescription (obligation d'exécuter une action).
	Panneau d'interdiction générale : met en évidence l'interdiction d'exécuter une action.
	Panneau de danger EX : met en évidence le risque dû à l'explosion.

ETAT "MACHINE ETEINTE"

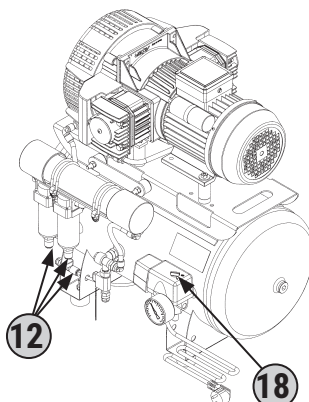
 Avant d'effectuer tout type d'intervention de maintenance et/ou de réglage sur la machine, il est obligatoire de couper l'alimentation électrique en vérifiant que l'interrupteur (18) soit sur "OFF (0)", que la fiche du câble d'alimentation électrique (15) soit retirée de la prise et placée près de la machine et que l'air comprimée restante ait été évacuée du réservoir en ouvrant le robinet de purge (Réf. 12).



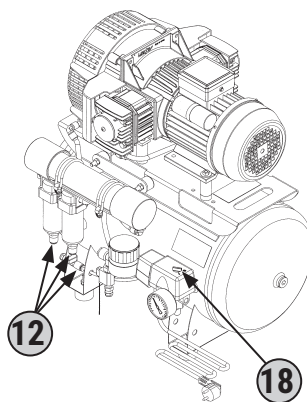
CLINIC 3.40



CLINIC DRY 3.40 H



CLINIC DRY 3.40 HS





OPERATEURS AUTORISES



LES OPERATEURS AUTORISES NE DOIVENT REALISER SUR LA MACHINE QUE LES INTERVENTIONS QUI RELEVENT EXCLUSIVEMENT DE LEUR COMPETENCE.

LES OPERATEURS AUTORISES, AVANT TOUTE INTERVENTION SUR LA MACHINE, DOIVENT S'ASSURER D'ETRE EN POSSESSION DE TOUTES LEURS FACULTES PSYCHO-PHYSIQUES AFIN DE TOUJOURS GARANTIR LE RESPECT DES CONDITIONS DE SECURITE.

Ce manuel est exclusivement destiné aux opérateurs autorisés à l'utilisation et à la maintenance de la machine en fonction de ces compétences techniques et professionnelles spécifiques requises pour le type d'intervention. Les symboles indiqués ci-après sont disposés en début de chapitre et/ou de paragraphe, pour indiquer quel est l'opérateur concerné par le sujet traité.

OPERATEUR EN CHARGE



C'est un opérateur professionnellement formé, autorisé à réaliser exclusivement l'allumage, l'utilisation, l'équipement, la mise au point (obligatoirement avec les protections activées et la machine éteinte) et l'extinction de la machine, dans le respect absolu des instructions reportées dans le présent manuel, **équipé des équipements de protection individuelle (EPI)** prévus et occupant les postes décrits (voir le paragraphe correspondant).

OPERATEUR EN CHARGE DE LA MANUTENTION



C'est un opérateur professionnellement formé, âgé de plus de 18 ans, conformément à la législation en vigueur dans le pays d'utilisation, autorisé à conduire des chariots élévateurs, ponts roulants ou grues, pour effectuer en toute sécurité le transport, la manutention et le déballage de la machine et/ou de pièces de celle-ci, **équipé des équipements de protection individuelle (EPI)** prévus et occupant les postes décrits (voir le paragraphe correspondant).

TECHNICIEN DE MAINTENANCE MECANIQUE/HYDRAULIQUE/PNEUMATIQUE



C'est un technicien qualifié, habilité à effectuer exclusivement des interventions sur les organes mécaniques / hydrauliques / pneumatiques pour effectuer des réglages, des maintenances et/ou des réparations même avec les protections désactivées (sur autorisation du responsable du service de prévention et de protection) dans le respect absolu des instructions reportées dans le présent manuel ou autre document spécifique fourni exclusivement par le fabricant, **équipé des équipement de protection individuelle (EPI)** prévus et occupant les postes décrits (voir le paragraphe correspondant).



TECHNICIEN DE MAINTENANCE ELECTRIQUE



C'est un technicien qualifié (électricien possédant les qualités techniques et professionnelles requises par les normes en vigueur), habilité à effectuer exclusivement des interventions sur des dispositifs électriques pour effectuer des réglages, des maintenances et/ou des réparations même en présence de courant électrique et avec les protections désactivées (sur autorisation du responsable de la sécurité), **équipé des équipements de protection individuelle (EPI)** prévus et occupant les postes décrits (voir le paragraphe correspondant).

RESPONSABLE DE LA SECURITE



C'est un technicien qualifié désigné par le Client qui possède les qualités techniques et professionnelles requises par les normes en vigueur en matière de sécurité et de santé des travailleurs sur le lieu de travail.

TECHNICIEN DU FABRICANT



C'est un technicien qualifié mis à disposition par le fabricant et/ou par le revendeur agréé pour effectuer l'assistance technique nécessaire, les interventions de maintenance ordinaire et extraordinaire et/ou des opérations non reportées dans le présent manuel qui requièrent une connaissance spécifique de la machine, équipé des **dispositifs de protection individuelle (EPII)** prévus (voir le paragraphe correspondant).



ABREVIATIONS

Voici quelques abréviations utilisées dans ce manuel.

- env. = Environ
- chap. = Chapitre
- EPI = Equipement de protection individuelle
- D = Droite
- h = Heures
- NE = Norme européenne
- Ex. = Exemple
- FIG. = Figure
- max. = Maximum
- min. = Minimum
- mn = Minutes
- Nbre = Nombre
- p. = Page
- par. = Paragraphe
- Emp. = Emplacement
- Réf. = Référence
- s. = Secondes
- G = Gauche
- TAB. = Tableau
- v. Voir

DROITS RESERVES

Les droits réservés concernant ce Manuel d'Utilisation restent de la propriété du Fabricant. Toutes les informations (texte, dessin, schémas, etc...) qui y sont reportées sont réservées. Aucune partie du présent manuel ne peut être reproduite ni diffusée (entièrement ou partiellement), quel qu'en soit le moyen de reproduction (photocopies, microfilm ou autre) sans l'autorisation écrite du Fabricant. Toutes les marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs.



GARANTIE

- 1) **DÉCLARATION DE GARANTIE** : le fabricant s'engage vis-à-vis de l'Utilisateur final à remplacer, réparer ou intervenir de toute autre manière sur la machine, si des défauts de conformité compromettent son utilisation et son fonctionnement corrects, uniquement si ces défauts sont dus à la responsabilité effective du fabricant. Le fabricant se réserve le droit d'adopter la meilleure solution afin de rétablir la conformité de la machine dans un délai raisonnable. La garantie ne couvre pas les pièces des Produits soumises à l'usure normale et/ou à la détérioration ou les défauts résultant d'un transport inadéquat.
- 2) **UTILISATEUR FINAL** : l'Utilisateur final est celui qui achète la machine pour l'utiliser directement. L'Utilisateur final qui achète la machine en tant que personne physique à des fins qui ne relèvent pas de l'activité commerciale ou professionnelle est défini comme « consommateur ». L'Utilisateur final est défini comme « professionnel ou entreprise » lorsque l'achat est effectué par un professionnel ou par une société exerçant des activités dans le cadre de son activité commerciale ou professionnelle.
- 3) **CONDITIONS** : le fabricant est responsable vis-à-vis de l'Utilisateur final lorsque le défaut de conformité survient dans les délais suivants à compter de la date d'achat :
24 mois si l'achat a été effectué par un « consommateur » tel que décrit au point 2).
12 mois si l'achat a été effectué par un « professionnel ou une entreprise » tel que décrit au point 2).
Tous les utilisateurs finaux ont la possibilité d'étendre la garantie (Garantie prolongée) jusqu'à trois ans à compter de la date d'achat de la machine, à condition que : (a) ils aient enregistré l'achat sur le site www.gentilair.com dans les sept jours suivant l'achat et (b) aient rempli le formulaire d'inscription de manière complète et précise, en indiquant dans les champs obligatoires des informations exactes, complètes et véridiques, et qu'ils aient conservé le code d'enregistrement à indiquer en cas de problèmes éventuels. Les pièces de remplacement ou les produits remplacés seront sous garantie jusqu'à l'expiration de la garantie du produit d'origine.
- 4) **VALIDITÉ** : la garantie est valable lorsque l'Utilisateur final signale le défaut de conformité au fabricant dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle il a constaté ce défaut, mais endéans le délai final indiqué au point 3) précédent. Le rapport susmentionné doit être accompagné d'un document d'achat régulier (reçu ou facture). En cas de Garantie prolongée, la plainte doit également indiquer le code d'enregistrement.
- 5) **DÉCADENCE** : la garantie échoit si l'acheteur utilise la machine de manière inappropriée et/ou non conforme à ce qui est rapporté dans ce « Manuel d'instructions » fourni par le fabricant, ou dans le cas où le défaut de conformité a été causé par l'inexpérience de l'acheteur ou par un cas fortuit. L'utilisation des produits après la découverte des défauts libère le fabricant de toute obligation de garantie ou de responsabilité.
- 6) **RESPONSABILITÉ** : le fabricant est exonéré de toute responsabilité résultant d'un dommage subi par l'acheteur, résultant d'une défaillance ou d'une diminution de la production, suite à d'éventuels défauts de conformité.
- 7) **FRAIS** : l'Utilisateur final a le droit de rétablir la conformité de la machine sous garantie, sans frais de main d'œuvre ou de matériel. Les méthodes d'expédition doivent être convenues avec le revendeur agréé ou avec le fabricant. Si la non-conformité n'existe pas ou si la dénonciation est tardive, le fabricant peut facturer les frais de transport et de réparation qui seront indiqués par le revendeur agréé ou par le fabricant.



DESCRIPTION TECHNIQUE

DESIGNATION DES MODELES

La machine est proposé en 3 modèles.

Le **Tab. 1** montre le nom des modèles et les spécifications qui les distinguent.

MODELE	DESCRIPTION
CLINIC 3.40	<ul style="list-style-type: none">• Compresseur à sec avec réservoir de 40 litres sans sécheur.
CLINIC DRY 3.40 H	<ul style="list-style-type: none">• Compresseur à sec avec réservoir de 40 litres avec sécheur à membrane.
CLINIC DRY 3.40 HS	<ul style="list-style-type: none">• Compresseur à sec avec réservoir de 40 litres avec sécheur à membrane et filtre stérilisateur.

Tab. 1

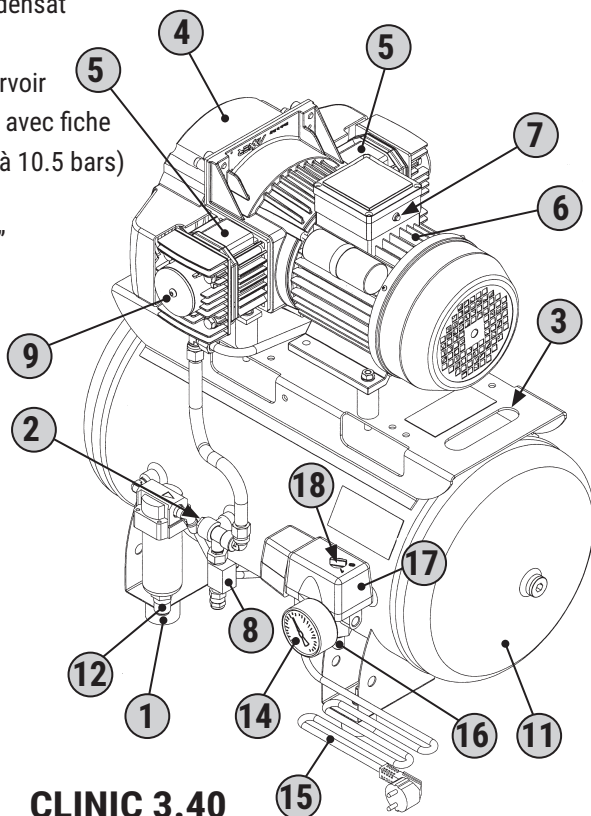


DESIGNATION DES COMPOSANTS

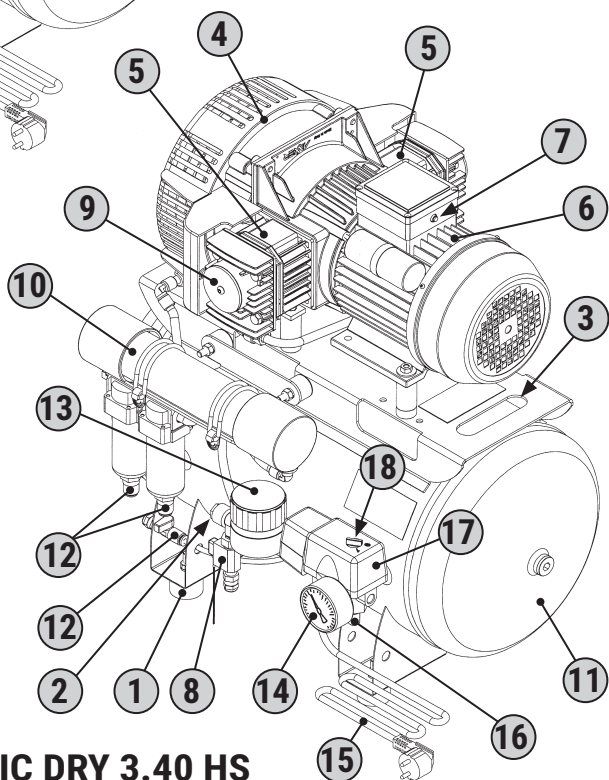
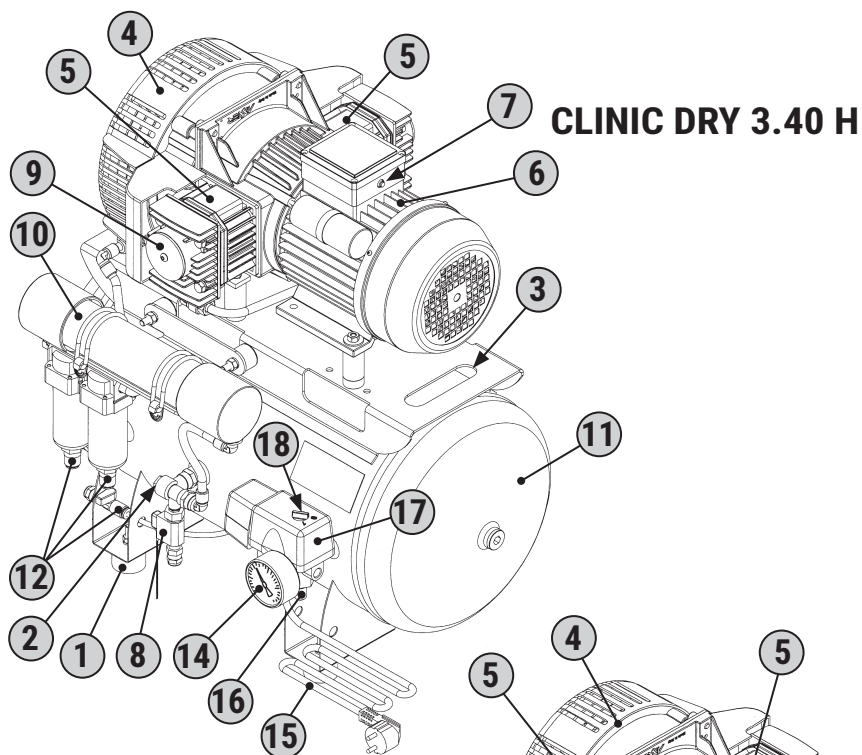
La Figure représente les composants principaux qui constituent la machine.

LEGENDE

- 1) Pied d'appui
- 2) Clapet anti-retour
- 4) Couverture ventilateur de refroidissement
- 5) Groupe de pompage double cylindre
- 6) Moteur électrique
- 7) Disjoncteur réarmable
- 8) Electrovanne
- 9) Filtre d'aspiration de l'air
- 10) Sécheur à membrane
- 11) Réservoir à air
- 12) Robinet d'évacuation du condensat
- 13) Récipient filtre stérile
- 14) Manomètre pression du réservoir
- 15) Câble d'alimentat. électrique avec fiche
- 16) Soupape de sécurité (réglée à 10.5 bars)
- 17) Pressostat
- 18) Interrupteur "ON (I) - OFF (O)"



CLINIC 3.40

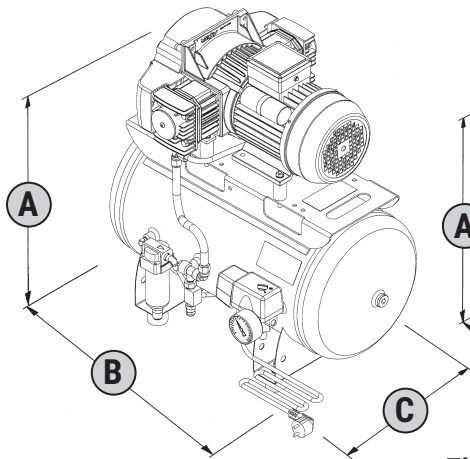




DIMENSIONS DE LA MACHINE

Le Tab.1 indique les dimensions d'encombrement de la machine représentées en Fig. 1.

CLINIC 3.40



CLINIC DRY 3.40 H

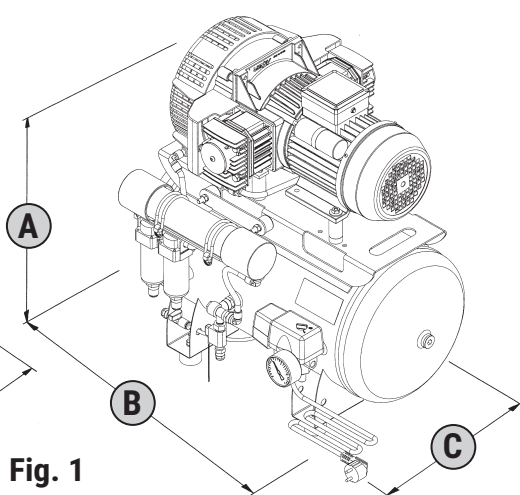
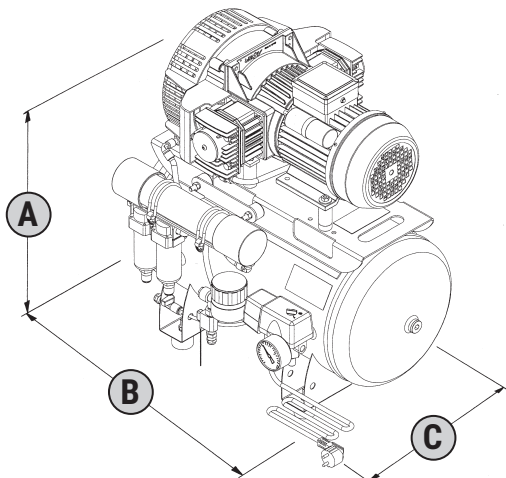


Fig. 1



CLINIC DRY 3.40 HS

MODELES	A	B	C
CLINIC 3.40	653 mm	652 mm	455 mm
CLINIC DRY 3.40 H	662 mm	652 mm	455 mm
CLINIC DRY 3.40 HS	662 mm	652 mm	455 mm

Tab. 1



DONNEES TECHNIQUES

DONNEES DE LA MACHINE

Le **Tab. 2** montre les données techniques qui caractérisent la machine.

CLINIC 3.40			
Alimentation	230V/50 Hz	230V/60 Hz	110V/60 Hz
Absorption électrique	8 amper	11 amper	22 amper
Réunis servis	2	2	2
Aria resa (5 bar) (lt/min)	150	170	170
Air aspiré (lt/min)	240	240	240
Capacité du réservoir (lt)	40	40	40
Puissance du moteur (Watt)	1800	2000	2000
Niveau sonore (db(A))	67	67	67
Poids (kg)	39	40	41
Temperature ambiante (°C)	0-40	0-40	0-40
Classe de service	100%	100%	100%
Sens de rotation du moteur	Le compresseur peut être utilisé dans les deux sens de rotation		

CLINIC 3.40 H - CLINIC 3.40 HS			
Alimentation	230V/50 Hz	230V/60 Hz	110V/60 Hz
Absorption électrique	8 amper	11 amper	22 amper
Réunis servis	2	2	2
Aria resa (5 bar) (lt/min)	130	145	145
Air aspiré (lt/min)	240	240	240
Capacité du réservoir (lt)	40	40	40
Puissance du moteur (Watt)	1800	2000	2000
Niveau sonore (db(A))	67	67	67
Poids (kg)	42	42	43
Temperature ambiante (°C)	0-40	0-40	0-40
Classe de service	100%	100%	100%
Sens de rotation du moteur	Le compresseur peut être utilisé dans les deux sens de rotation		

Tab. 2



UTILISATION PREVUE DE LA MACHINE

La machine a été conçue et réalisée pour l'utilisation décrite dans le **Tab. 1**.

CHAMP D'UTILISATION	Odontologie, laboratoires ou cabinets dentaires.
LIEU D'UTILISATION	Les endroits fermés suffisamment éclairés, ventilés, avec un air ambiant ayant les caractéristiques reportées aux par. « Données techniques » et « Produits utilisés pour le fonctionnement », adaptés aux dispositions législatives en vigueur dans le pays d'utilisation en matière de sécurité et de santé sur le lieu de travail. La machine doit être posée sur un support qui en assure la stabilité par rapport aux dimensions d'encombrement et au poids, en respectant les mesures minimales de positionnement reportées au par. « Positionnement de la machine ». ATTENTION ! IL EST OBLIGATOIRE DE TENIR LA MACHINE HORS DE LA PORTEE DES PERSONNES NON AUTORISEES.
UTILISATION PREVUE	Production d'air comprimé pour le fonctionnement des appareils odontoiatriques.
OPERATEURS CHARGES DE L'UTILISATION	Un opérateur autorisé qui possède les qualités techniques et professionnelles.

Tab. 1

SOURCE D'ALIMENTATION

Le **Tab. 2** décrit la source d'alimentation de la machine.

SOURCE ENERGETIQUE	ALIMENTATION
ELECTRIQUE	Raccordement par fiche au tableau de distribution électrique. (Voir le tableau de données techniques)

Tab. 2

PRODUITS UTILISES POUR LE FONCTIONNEMENT

Le **Tab. 3** montre le produit utilisé pour le fonctionnement.

PRODUIT UTILISE
Air ambiant "propre" (de bonne qualité) dépourvu de polluants nocifs pour la santé.
Filtres d'aspiration de l'air (en papier).
Sécheur/filtres.

Tab. 3



PHASES DE FONCTIONNEMENT

Le **Tab. 4** énumère les étapes de fonctionnement de la machine (voir le paragraphe correspondant).

PHASE	OPERATION
1	Allumage de la machine.
2	Réglage de la pression en sortie.
3	Si nécessaire réarmement du disjoncteur.
4	Extinction de la machine.

Tab. 4

UTILISATION INCORRECTE RAISONABLEMENT PREVISIBLE

La machine a été conçue et réalisée pour l'utilisation prévue ; tout autre type d'emploi et d'utilisation est par conséquent absolument interdit afin de garantir à tout moment la sécurité des opérateurs autorisés et les performances de la machine.



RISQUE DE BRULURES PAR CONTACT ACCIDENTEL AVEC LE GROUPE DE POMPAGE DOUBLE CYLINDRE ET LE MOTEUR ELECTRIQUE. ATTENTION, IL EXISTE UN RISQUE RESIDUEL.



IL EST OBLIGATOIRE D'INSTALLER LA MACHINE DANS UN LIEU D'UTILISATION AYANT LES CARACTERISTIQUES REPORTEES AU PAR. «UTILISATION PREVUE DE LA MACHINE».

IL EST OBLIGATOIRE D'UTILISER LA MACHINE DANS LE RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION EN MATIERE D'EMISSIONS (BRUIT). IL EST OBLIGATOIRE DE TENIR LA MACHINE HORS DE LA PORTEE DES PERSONNES NON AUTORISEES.



IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER LA MACHINE POUR DES UTILISATIONS INAPPROPRIEES ET DIFFERENTES DE CELLES PREVUES PAR LE FABRICANT.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'UTILISER LA MACHINE EN PLEIN-AIR.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'UTILISER DES TUYAUX (RALLONGES), DES RACCORDS ET DES OUTILS NON ADAPTES ET/OU NON CONFORMES AUX NORMES EN VIGUEUR.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE LEVER LA MACHINE AVEC UNE GRUE ET/OU UN CHARIOT ELEVATEUR.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'ORIENTER DES JETS D'AIR COMPRI ME VERS LES PERSONNES ET/OU ANIMAUX.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE MONTER SUR LA MACHINE.



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE METTRE EN SERVICE LA MACHINE DANS DES LIEUX AYANT UNE ATMOSPHERE POTENTIELLEMENT EXPLOSIVE ET/ OU EN PRESENCE DE POUSSIÈRES COMBUSTIBLES (EX : POUSSIÈRE DE BOIS, FARINES, SUCRES ET GRAINS).

IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER LA MACHINE EN PRÉSENCE DE POUSSIÈRES SOLIDES OU PARTICULES ABRASIVES.

TRANSPORT ET MANUTENTION

TRANSPORT DE LA MACHINE



La machine est transportée chez le client par une "société de transport spécialisée" ou par le Fabricant qui, avec son propre personnel, des moyens adaptés et dans le respect des normes en vigueur, assure les opérations d'emballage, de levage, de chargement, de transport et de déchargement en fonction du type de transport (voie terrestre, bateau ou avion).



de chargement, de transport et de déchargement en fonction du type de transport (voie terrestre, bateau ou avion).



TOUTES LES OPERATIONS DE LEVAGE, CHARGEMENT, TRANSPORT ET DECHARGEMENT DE LA MACHINE DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE EFFECTUEES PAR UNE "SOCIETE DE TRANSPORT SPECIALISEE" OU PAR LE FABRICANT AVEC UN PERSONNEL ET DES MOYENS ADAPTES.

EMBALLAGE



La machine est fixée à la palette à l'aide de sangles, et couverte d'une boîte en carton. L'emballage contient:



- 1 compresseur
- 1 manuel d'utilisation

Les caractéristiques de l'emballage sont reportées dans le **Tab. 1**.

Mod.	CLINIC 3.40	CLINIC DRY 3.40 H	CLINIC DRY 3.40 HS
Poids de l'emballage	48 Kg	51 Kg	52 Kg
Mesures de l'emballage (machine + hauteur banc)	68×57×90 cm	68×57×90 cm	68×57×90 cm

Tab. 1



MANUTENTION DE L'EMBALLAGE AVEC CHARIOT ELEVATEUR OU TRANSPALETTE

 **TOUTE PRESENCE DE PERSONNES, D'ANIMAUX ET/OU D'OBJETS DANS LE CHAMP D'ACTION DES OPERATIONS DE MANUTENTION EST INTERDITE, CAR LEUR SECURITE POURRAIT ETRE ACCIDENTELLEMENT COMPROMISE.**

 **LA MANUTENTION DE L'EMBALLAGE PEUT ETRE EFFECTUEE UNIQUEMENT**

 **AVEC L'UTILISATION D'UN TRANSPALETTE OU D'UN CHARIOT ELEVATEUR ADAPTE.**

IL EST INTERDIT, DURANT LES OPERATIONS DE LEVAGE (MONTEE/DESCENTE), D'EFECTUER DES MANOEUVRES BRUSQUES QUI COMPROMETTENT LA STABILITE DE LA CHARGE.

- 1) Insérer les fourches (2 - Fig. 1) sous la palette (1), en les maintenant au centre de cette dernière.
- 2) Lever l'emballage (Réf 3) de quelques centimètres pour contrôler que la charge soit effectivement centrée par rapport aux fourches.
- 3) Avec prudence, effectuer le déplacement de l'emballage jusqu'au lieu de positionnement.

DEBALLAGE

Après avoir déposé l'emballage au sol, procéder au déballage de la façon suivante :

- 1) A l'aide d'un outils adapté, couper les sangles (4) en prenant soin de ne pas être touché par ces dernières par effet d'élasticité.
- 2) Retirer la boîte en carton.

IL EST RECOMMANDE D'ELIMINER L'EMBALLAGE EN FONCTION DES DIFFERENTS TYPES DE MATERIAUX DANS LE RESPECT ABSOLU DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION.

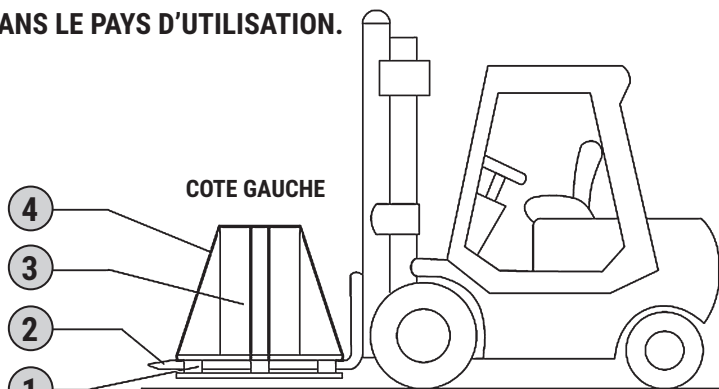


Fig. 1



MANUTENTION MANUELLE DE LA MACHINE

! LA MANUTENTION MANUELLE DE LA MACHINE DOIT ETRE EFFECTUEE PAR AU MOINS DEUX OPERATEURS EN CHARGE OU A L'AIDE D'UN MOYEN ADAPTE (EX. : TRANSPALLETTE), DANS LE RESPECT DES NORMES SUR LA "MANUTENTION MANUELLE DES CHARGES", AFIN D'EVITER TOUTE CONDITION ERGONOMIQUE DEFAVORABLE QUI COMPORTENT DES RISQUES DE BLESSURES DORSALES ET LOMBAIRES.

La machine peut être déplacée manuellement par deux opérateurs en charge, à l'aide des poignées (A - Fig. 1) dont elle est dotée. S'assurer que la fiche du câble d'alimentation électrique soit débranchée et que le câble soit placé au-dessus du réservoir.

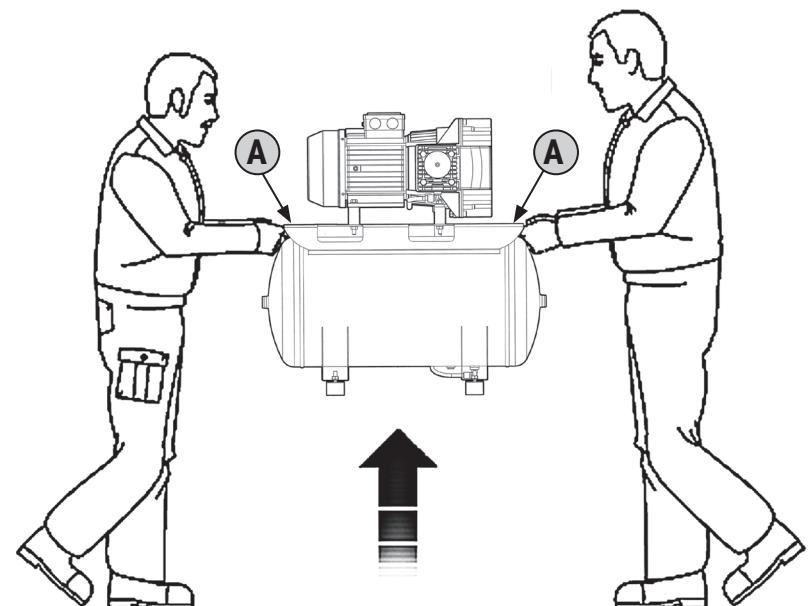


Fig. 1



POSITIONNEMENT DE LA MACHINE



La machine doit être utilisée dans un lieu de travail ayant les caractéristiques décrites au par. «UTILISATION PRÉVUE DE LA MACHINE», placée sur un sol plat qui en assure la stabilité par rapport aux dimensions d'encombrement et au poids.



! POUR ASSURER AUX OPERATEURS AUTORISES LA POSSIBILITE D'OCCUPER LES POSTES DE TRAVAIL PREVUS, IL EST OBLIGATOIRE DE GARANTIR LES MESURES MINIMALES DE POSITIONNEMENT REPORTEES DANS LA FIG. 2. SI LA TEMPERATURE AMBIANTE DU LIEU OU A ETE POSITIONNEE LA MACHINE, DEPASSE LES VALEURS INDIQUEES DANS LE PAR. "DONNEES TECHNIQUES", IL EST OBLIGATOIRE D'INSTALLER UN SYSTEME SUPPLEMENTAIRE DE VENTILATION ADAPTE ET CONFORME, COMME INDIQUE DANS LA FIG. 2.

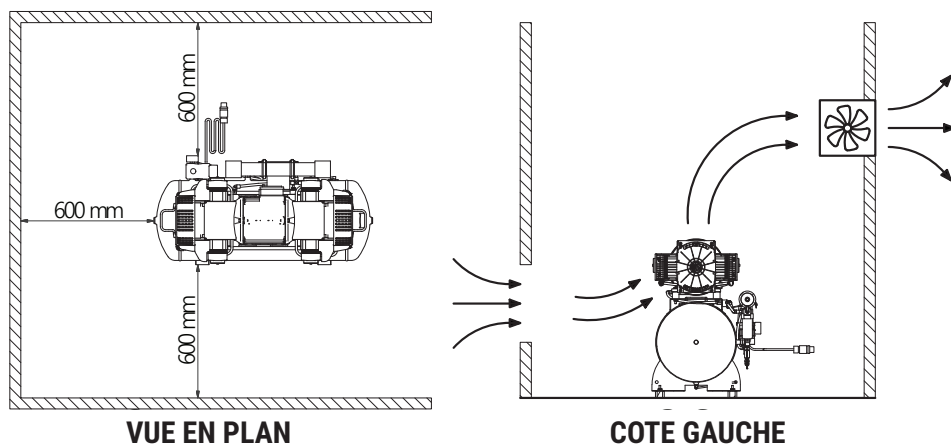


Fig. 2



INSTALLATION

MISES EN GARDE GENERALES

! IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES PROCEDURES DE MONTAGE/DE-MONTAGE ET LE RACCORDEMENT DES COMPOSANTS DECRITS DANS CE CHAPITRE.

LA MANUTENTION MANUELLE DOIT ETRE EFFECTUEE DANS LE RESPECT DES NORMES EN VIGUEUR SUR LA "MANUTENTION MANUELLE DES CHARGES", AFIN D'EVITER TOUTE CONDITION ERGONOMIQUE DEFAVORABLE QUI COMPORTENT DES RISQUES DE BLESSURES DORSALES ET LOMBAIRES.




TOUTES LES OPERATIONS DECRITES CI-APRES SERVENT A PREPARER LA MACHINE POUR SON FONCTIONNEMENT.

RACCORDEMENT PNEUMATIQUE

! LE FABRICANT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE QUANT AUX DOMMAGES AUX PERSONNES, AUX ANIMAUX ET/OU AUX OBJETS, CAUSES PAR LE NON-RESPECT DES MISES EN GARDE SUSMENTIONNEES.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'UTILISER DES TUYAUX D'AIR (RALLONGES), DES RACCORDS ET DES OUTILS NON CONFORMES AUX NORMES EN VIGUEUR.

! IL EST OBLIGATOIRE D'UTILISER DES TUYAUX D'AIR (RALLONGES), DES RACCORDS ET DES OUTILS CONFORMES AUX INDICATIONS DU MANUEL D'UTILISATION FOURNI PAR LES FABRICANTS.

-  La machine doit être raccordée en amont à un système pneumatique d'air stérilisé (effectué par le client) en raccordant au le sortie d'air (**Fig. 1**), le tuyau d'entrée d'air du système équipé d'un raccord prévu à cet effet.
-  0 bar
- 

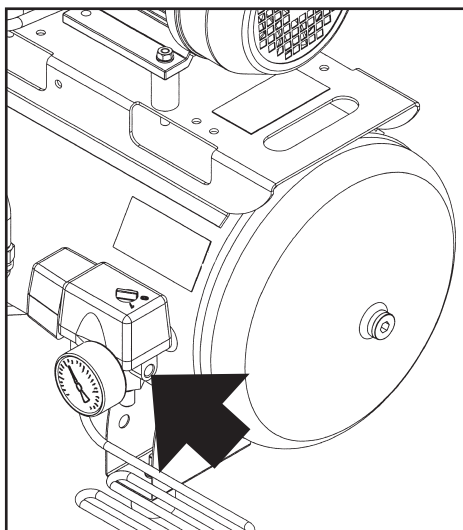


Fig. 1



RACCORDEMENT ELECTRIQUE



LE FABRICANT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE QUANT AUX PANNES OU ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE CUASES PAR DES SAUTES DE TENSION ELECTRIQUE QUI DEPASSENT LES TOLERANCES PREVUES PAR L'ORGANISME DE DISTRIBUTION (TENSION \pm 10% - FREQUENCE \pm 2%)..



LE RESEAU D'ALIMENTATION ELECTRIQUE AUQUEL EST RACCORDEE LA MACHINE DOIT ETRE CONFORME AUX EXIGENCES DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION, RESPECTER LES CARACTERISQUES TECHNIQUES REPORTEES DANS LE PAR. « Données de la machine » ET ETRE DOTE D'UNE INSTALLATION DE TERRE ADEQUATE. IL EST OBLIGATOIRE D'INSTALLER EN AMONT DE LA LIGNE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE UN DISPOSITIF DE SECTIONNEMENT ADAPTE AVEC UNE PROTECTION COORDONNE AVEC 'INSTALLATION DE TERRE.

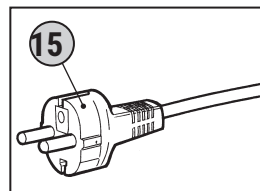
TOUT TYPE DE MATERIEL ELECTRIQUE UTILISE POUR LE RACCORDEMENT DOIT ETRE ADAPTE A L'UTILISATION, MARQUE "CE" SI CONCERNE PAR LA DIRECTIVE BASSE TENSION 2006/95/CE ET CONFORME AUX EXIGENCES REQUISES PAR LES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION DE LA MACHINE.

**SI NECESSAIRE, IL EST OBLIGATOIRE DE RACCORDER LA MACHINE EXCLUSIVE-
MENT A DES GENERATEURS DE COURANT ELECTRIQUE AYANT UNE PUISSANCE SUPERIEURE A LA PUISSANCE ELECTRIQUE INSTALLEE, POUR SUPPORTER L'ABSORPTION DU COURANT AU DEMARRAGE.**

LE NON-RESPECT DES MISES EN GARDE SUSMENTIONNEES PEUT CAUSER DES DOMMAGES IRREPARABLES A L'APPAREIL ELECTRIQUE DE LA MACHINE ET PAR CONSEQUENT L'ANNULATION DE LA GARANTIE.



La machine peut être raccordée au secteur en introduisant la fiche du câble d'alimentation électrique (15) dans la prise d'alimentation électrique (effectué par le Client).





SECURITE

DISPOSITIFS DE SECURITE

Les dispositifs de sécurité adoptés sont les suivants (voir la page suivante pour les références aux dessins):

REF.	DESCRIPTION	FONCTION
1	Cuffia di protezione ventola di raffreddamento.	C'est une protection constituée d'une grille en plastique fixée avec des vis au groupe de pompage double-cylindre. Sert à empêcher le contact accidentel avec le ventilateur de refroidissement en mouvement.
2	Termico ripristinabile.	Il s'agit d'une protection thermique installée sur l'installation électrique, qui arrête le moteur électrique en cas de surtension et/ou de court-circuit. Le réarmement peut être effectué à l'aide du bouton correspondant.
3	Manometro pressione serbatoio.	Il s'agit d'un appareil de mesure installé sur le réservoir de la machine. Il affiche la pression de l'air comprimé à l'intérieur du réservoir (0 ÷ 10 bars).
4	Valvola di sicurezza.	Il s'agit d'une soupape de sécurité certifiée (réglée à 10.5 bars), installée sur l'installation pneumatique au-dessous du pressostat. Elle sert à évacuer la surpression du système si le pressostat, en raison d'anomalies, ne fonctionne pas. L'intervention de la soupape de sécurité oblige l'opérateur à éteindre la machine et à demander l'intervention des techniciens de maintenance (voir par. « INTERVENTION DE LA SOUPEPE DE SÉCURITÉ »).
5	Pressostat.	Il s'agit d'un dispositif électropneumatique (réglé à 6 bars min, 8 bars max.) installé sur l'installation pneumatique. Il sert à commander la mise en route automatique de la machine quand la pression de service descend en dessous de 6 bars et l'arrêt automatique quand la pression de service atteint les 8 bars.



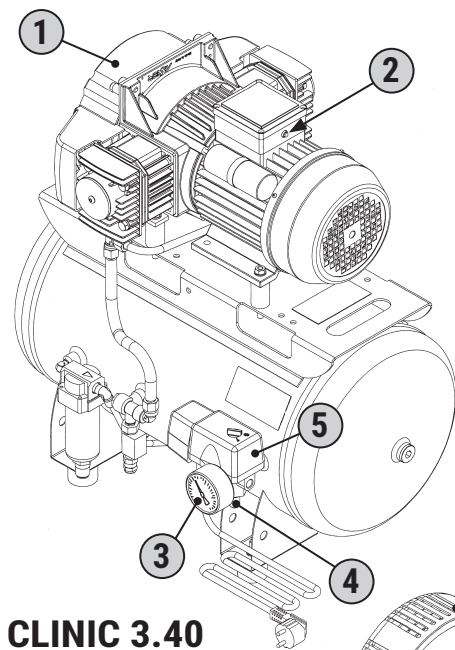
IL EST OBLIGATOIRE DE CONTROLER CONSTAMMENT LE BON FONCTIONNEMENT ET L'EFFICACITE DE TOUS LES DISPOSITIFS DE SECURITE PRESENTS DANS LA MACHINE.

IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLACER IMMEDIATEMENT TOUT DISPOSITIF DE SECURITE DYSFONCTIONNANT ET/OU ENDOMMAGE.

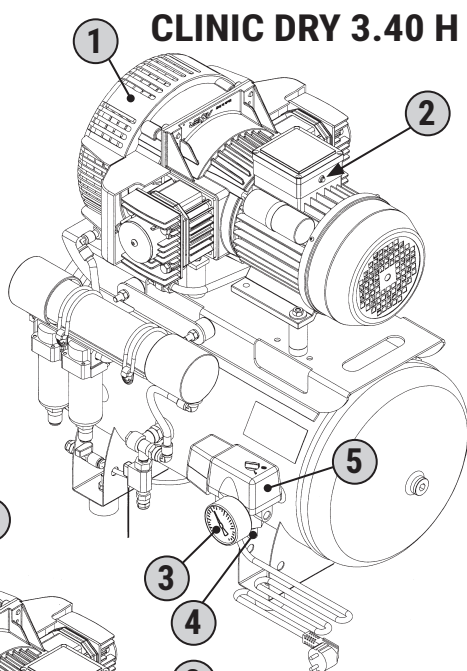


 **IL EST INTERDIT DE MODIFIER, EXCLURE, RETIRER ET/OU REMPLACER UN DISPOSITIF DE SECURITE PRESENT DANS LA MACHINE.**

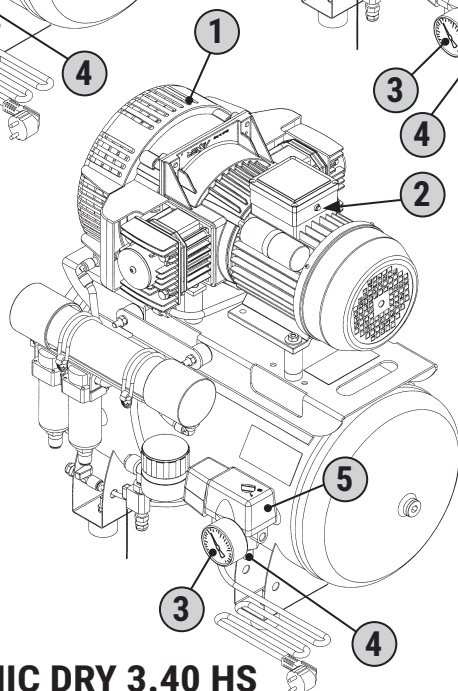
IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE REMPLACER UN DISPOSITIF DE SECURITE OU L'UN DE SES COMPOSANTS PAR DES PIECES NON ORIGINALES.



CLINIC 3.40



CLINIC DRY 3.40 H





CLINIC DRY 3.40 HS



EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

L'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) est obligatoire, en accord avec la législation en matière de sécurité et de santé sur les lieux de travail en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine.

SIGNAL	EPI OBLIGATOIRES	TYPE D'UTILISATION
	Protection des mains (gants de protection contre les risques thermiques)	Durant la manutention, l'installation, le fonctionnement et la maintenance
	Protection des pieds (chaussures à pointe renforcée)	

Tab. 1

 **IL EST OBLIGATOIRE D'UTILISER LES EPI PREVUS PAR LE FABRICANT (VOIR TAB. 1).**

RISQUES RESIDUELS

L'opérateur autorisé doit savoir que, malgré toutes les solutions techniques et de construction possibles que le fabricant ait adopté pour rendre la machine sûre, pour ne pas compromettre la fonctionnalité et la productivité de la machine, deux risques résiduels potentiels demeurent ; ils sont décrits dans les **Tab. 2** et **3**.

RISQUE RESIDUEL N° 1	RISQUE DE BRULURES SUR LE GROUPE DE POMPAGE DOUBLE CYLINDRE ET SUR LE MOTEUR ELECTRIQUE
SEVERITE DU DOMMAGE	Blessures légères normalement réversibles.
EXPOSITION	Si l'opérateur décide d'effectuer volontairement une action incorrecte, interdite et non raisonnablement prévisible.
PROBABILITE	Faible et accidentelle.
PHASES PENDANT LESQUELLES LE RISQUE EST PRESENT	Durant l'utilisation et le fonctionnement.
MESURES ADOPTEES	Panneaux de sécurité. Obligation d'utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) et/ou d'attendre le refroidissement de la machine.

Tab. 2




RISQUE RESIDUEL N° 2	RISQUE D'ECRASEMENT DES PIEDS EN RAISON DE CHUTES ACCIDENTELLES DE LA MACHINE
SEVERITE DU DOMMAGE	Blessures graves normalement réversibles.
EXPOSITION	Si l'opérateur décide d'effectuer volontairement une action incorrecte, interdite et non raisonnablement prévisible.
PROBABILITE	Faible.
PHASES PENDANT LESQUELLES LE RISQUE EST PRESENT	Durant la manutention et le positionnement.
MESURES ADOPTÉES	Procédures de manutention de l'emballage et de la machine (voir chap. « TRANSPORT ET MANUTENTION »).

Tab. 3

PANNEAUX DE SECURITE

Les panneaux de sécurité utilisés sont constitués d'une étiquette adhésive, appliquée à l'extérieur de la machine (**Fig. 1**).

 **IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE RETIRER ET/OU D'ABIMER UN PANNEAU DE SECURITE APPLIQUE SUR LA MACHINE.**

 **IL EST OBLIGATOIRE DE GARDER LES PANNEAUX DE SECURITE BIEN PROPRES POUR GARANTIR LEUR BONNE VISIBILITE. IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLACER LES PANNEAUX DE SECURITE DETERIORES, EN LES DEMANDANT AU FABRICANT ET/OU AU REVENDEUR AGREE.**

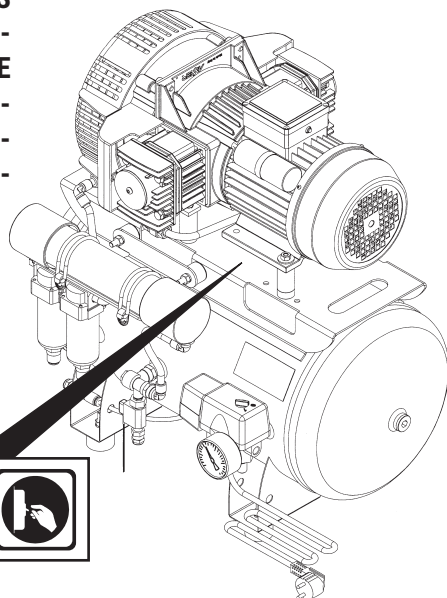


Fig. 1



SIGNAL	SIGNIFICATION/PRESRIPTION	SIGNAL	SIGNIFICATION/PRESRIPTION
	DANGER : Courant électrique		OBLIGATION : Lire le manuel d'utilisation
	DANGER : Démarrage autom.		
	DANGER : Températures dangereuses		OBLIGATION : Eteindre la machine avant d'effectuer les intervention de maintenance

UTILISATION ET FONCTIONNEMENT

POSTES OCCUPES PAR LES OPERATEURS AUTORISES

Les opérateurs autorisés, en fonction du type d'intervention manuelle nécessaire, doivent occuper les postes reportés dans la **Fig. 1**.

LES OPERATEURS AUTORISES, EN FONCTION DU POSTE OCCUPE, DOIVENT OBLIGATOIREMENT ET EXCLUSIVEMENT EFFECTUER LES INTERVENTIONS DECRITES DANS LES PARAGRAPHS CORRESPONDANTS.

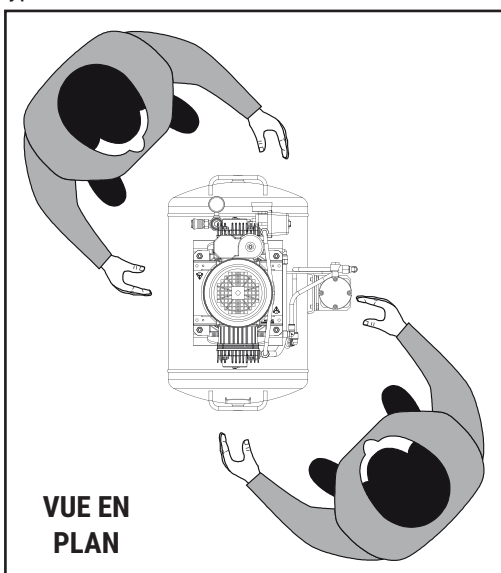


Fig. 1

OPERATEURS AUTORISES	POSTE	DESCRIPTION DE L'INTERVENTION
	TOUS	Avec l'autorisation du responsable de la sécurité pour effectuer les opérations de levage, les interventions de maintenance, la manutention et l'utilisation de la machine.



PRESSOSTAT

La **Fig. 2** montre les pressostats auxquels l'opérateur autorisé doit faire référence pour la commande et le contrôle de la machine.

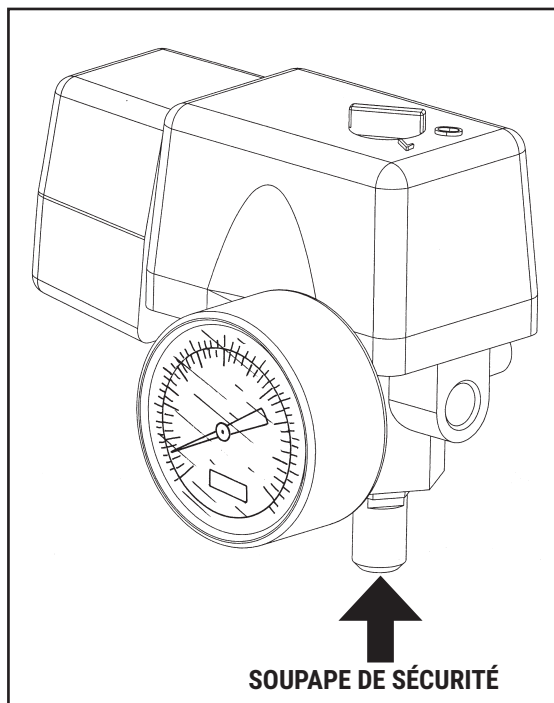
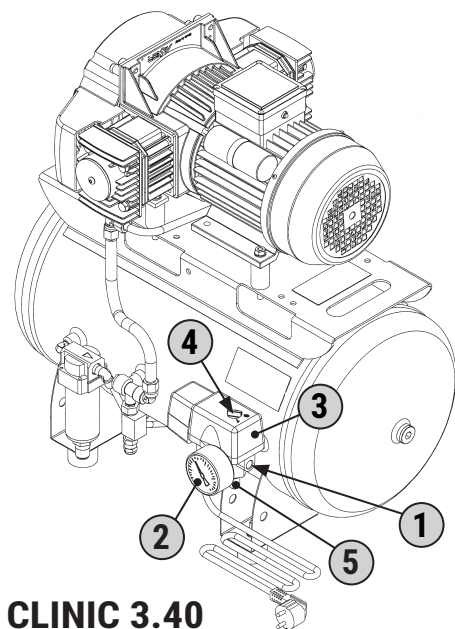


Fig. 2

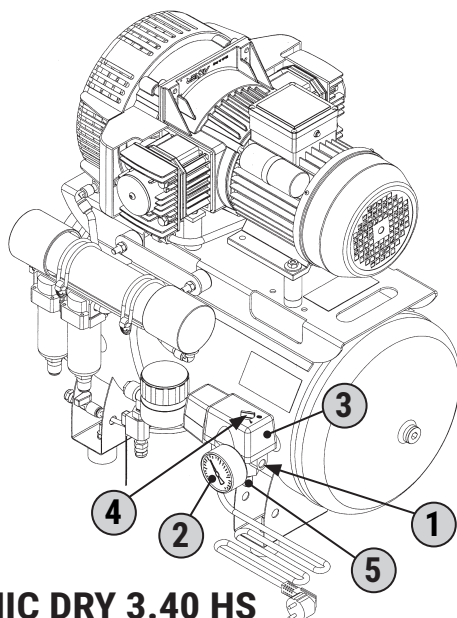
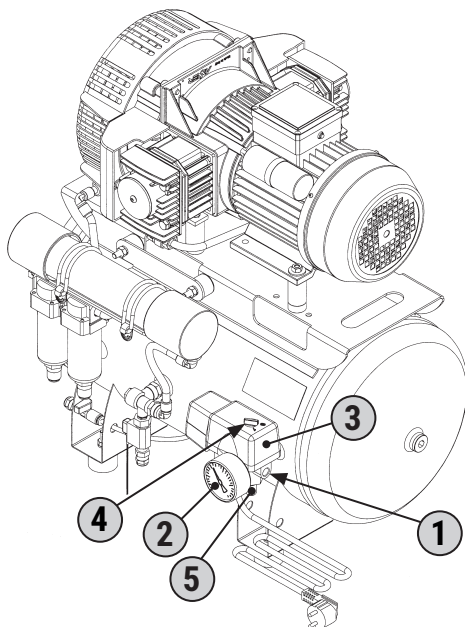


REF.	DESIGNATION	FONCTION
1	Sortie d'air.	Trou ¼ " G pour prise d'air.
2	Manomètre de pression du réservoir.	Montre la pression de l'air en sortie définie à travers le régulateur.
3	Pressostat.	Il s'agit d'un dispositif électropneumatique (réglé à 6 bars min, 8 bars max.) installé sur l'installation pneumatique. Il sert à commander la mise en route automatique de la machine quand la pression de service descend en dessous de 6 bars et l'arrêt automatique quand la pression de service atteint les 8 bars.
4	Interrupteur "ON (I)-OFF (O)"	Sur "ON (I)". Allume la machine. Sur "OFF (O)": Eteint la machine.
5	Soupape de sécurité.	Il s'agit d'une soupape de sécurité certifiée (réglée à 10.5 bars), installée sur l'installation pneumatique au-dessous du pressostat. Elle sert à évacuer la surpression dans le système si le pressostat, en raison d'anomalies, ne fonctionne pas. L'intervention de la soupape de sécurité oblige l'opérateur à éteindre la machine et à demander l'intervention des techniciens de maintenance.



CLINIC 3.40

CLINIC DRY 3.40 H



CLINIC DRY 3.40 HS



CONTROLES AVANT ALLUMAGE



AVANT D'EFFECTUER L'ALLUMAGE DE LA MACHINE, L'OPERATEUR EN CHARGE DOIT EFFECTUER LES CONTROLES REPORTES DANS LE TAB. 1.



NR.	CONTROLE
1	S'assurer qu'aucune personne non autorisée ne se trouve à proximité de la machine.
2	S'assurer que la machine soit correctement positionnée.
3	S'assurer que tous les raccordements aient été effectués correctement.
4	S'assurer que l'interrupteur (18) soit sur "OFF (0)".
5	S'assurer que le robinet d'évacuation de la condensation soit fermé (12) .
6	Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires.
7	S'assurer d'avoir lu et compris toutes les parties de ce "Manuel d'Utilisation".
8	Vérifier qu'après la dernière utilisation, la maintenance ordinaire ait été effectuée.

Tab. 1

ALLUMAGE DE LA MACHINE



LES OPERATEURS AUTORISES PEUVENT ALLUMER LA MACHINE UNIQUEMENT APRES AVOIR OBLIGATOIREMENT EFFECTUE LES CONTROLES DECRITS DANS LE



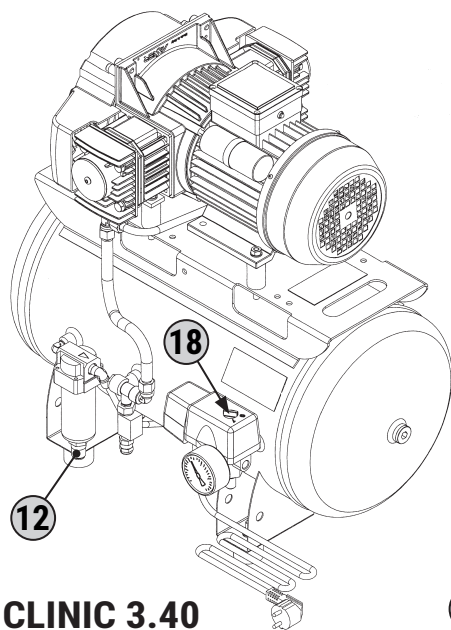
Tableau des controles. AVANT D'UTILISER LA MACHINE EN OBJET, IL EST OBLIGATOIRE QUE LES OPERATEURS AUTORISES LISENT ET COMPRENNENT TOUTES LES PARTIES DE CE MANUEL. IL EST OBLIGATOIRE DE TENIR LA MACHINE HORS DE LA

PORTEE DES PERSONNES NON AUTORISEES.



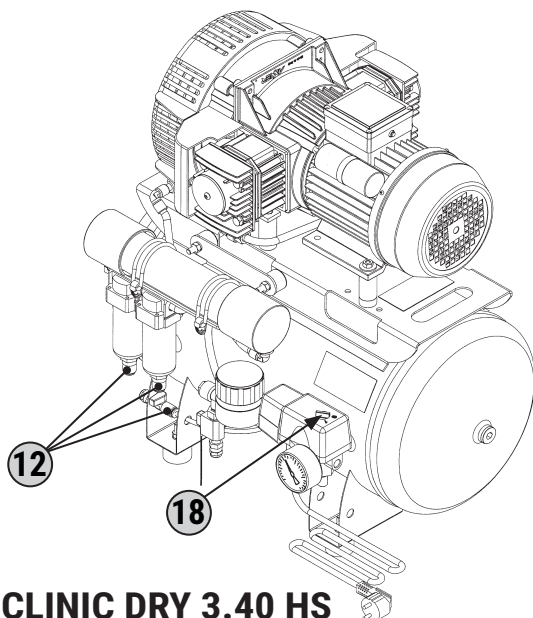
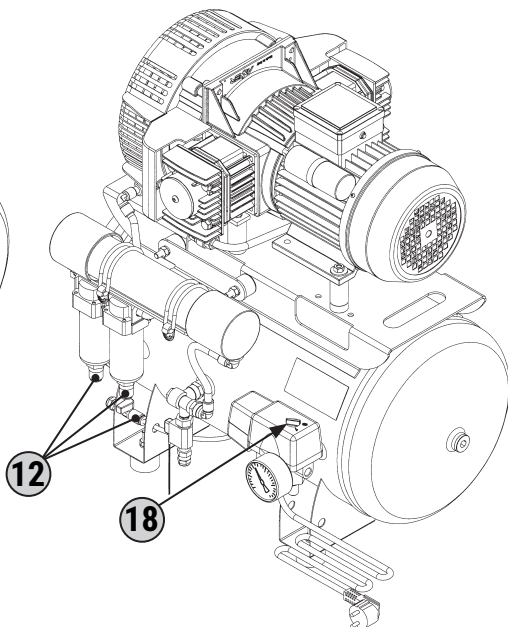
LES OPERATEURS AUTORISES NE DOIVENT PAS LAISSER LA MACHINE SANS SURVEILLANCE DURANT LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE. LE FABRICANT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE QUANT AUX DOMMAGES AUX PERSONNES, AUX ANIMAUX ET/OU AUX OBJETS, CAUSES PAR LE NON-RESPECT DES REGLES ET DES INFORMATIONS DECRITES DANS CE MANUEL.

Allumer la machine en mettant l'interrupteur **(18)** sur "ON (I)" (la machine fonctionne jusqu'à ce qu'elle atteigne la pression max de service de 8 bars puis s'arrête automatiquement).



CLINIC 3.40

CLINIC DRY 3.40 H



CLINIC DRY 3.40 HS



REARMER LE DISJONCTEUR REARMABLE

 **En cas de surtension et/ou de court-circuit dans l'installation électrique de la machine, le disjoncteur réarmable intervient en arrêtant le moteur électrique.**

Pour rearmar, procéder comme suit :

- 1) Mettre l'interrupteur (18) sur "OFF (0)".
- 2) Appuyer sur le bouton du disjoncteur réarmable (7).
- 3) Avant de rallumer la machine, attendre quelques minutes.

 **SI APRES AVOIR EFFECTUE LE REARMEMENT LA MACHINE NE SE RALLUMAIT PAS, L'OPERATEUR EN CHARGE DEVRAIT OBLIGATOIREMENT DEMANDER L'INTERVENTION DU TECHNICIEN DE MAINTENANCE ET/OU DU REVENDEUR AGREE.**

EXTINCTION DE LA MACHINE

 **A la fin du cycle de travail, effectuer l'extinction de la machine de la façon suivante :**

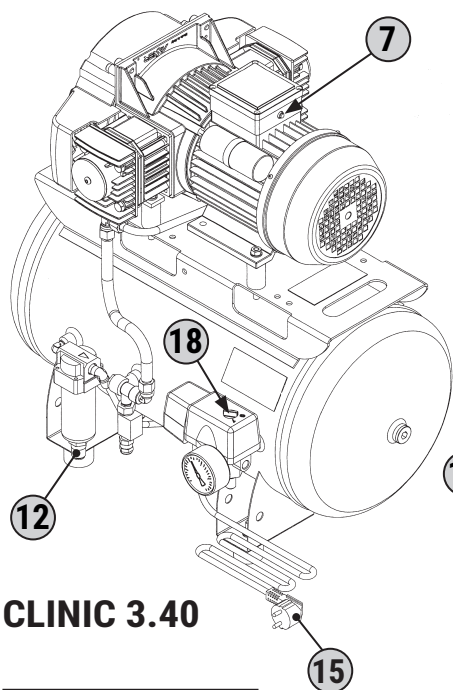
- 1) Mettre l'interrupteur (18) sur "OFF (0)".
- 2) Débrancher le câble d'alimentation électrique (15) de la prise et le placer à côté de la machine.
- 3) Effectuer l'évacuation de la condensation du réservoir, uniquement à la fin du cycle de travail, en agissant sur le robinet d'évacuation de la condensation (12).

ARRÊT D'URGENCE

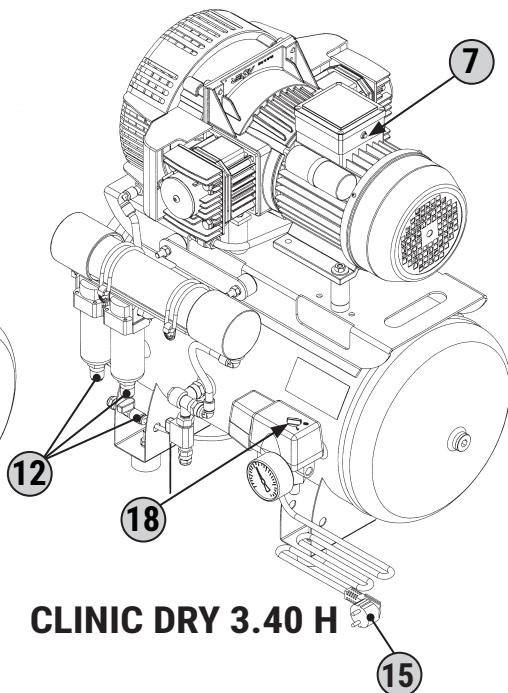
 **L'arrêt d'urgence de la machine peut être effectué en mettant l'interrupteur (18) sur "OFF (0)".**

 **Pour éviter toute situation de danger imminent ou proche, les opérateurs autorisés doivent obligatoirement effectuer les opérations suivantes :**

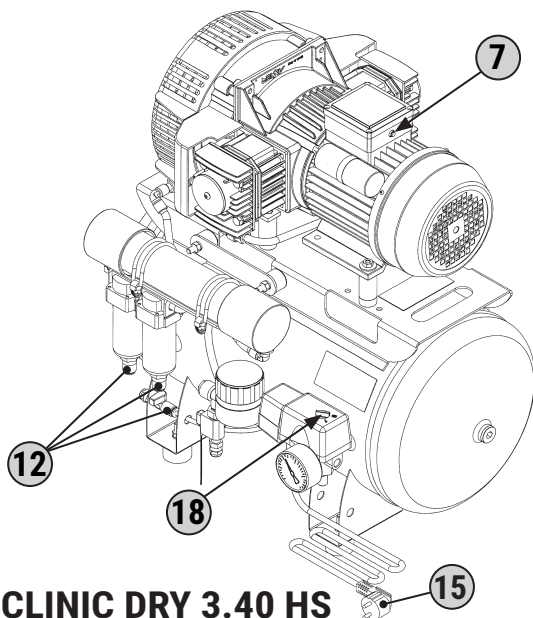
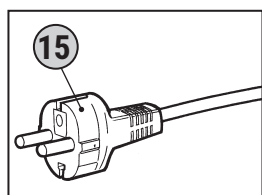
1	ETEINDRE IMMEDIATEMENT LA MACHINE DE LA FACON DECRITE DANS LE PAR. "EXTINCTION DE LA MACHINE ».
2	SIGNALER IMMEDIATEMENT L'URGENCE AU RESPONSABLE DE LA SECURITE.



CLINIC 3.40



CLINIC DRY 3.40 H



CLINIC DRY 3.40 HS



ALLUMAGE APRES UN ARRÊT D'URGENCE



Uniquement après avoir éliminé les causes de l'arrêt d'urgence et après avoir soigneusement contrôlé que ce dernier n'ait provoqué aucun dommage et/ou anomalie à la machine, redémarrer, avec l'autorisation du responsable de la sécurité, la machine comme suit :



la machine comme suit :

- 1) Mettre l'interrupteur (18) sur "OFF (0)".
- 2) Si nécessaire, répéter les opérations décrites dans le par. « Allumage de la machine ».

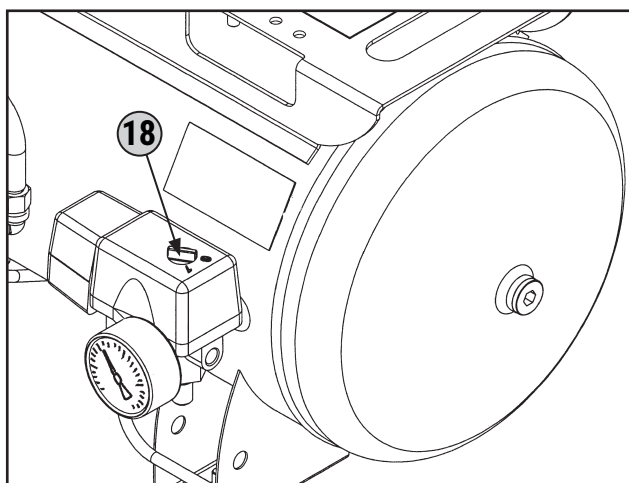
INTERVENTION DE LA SOUPAPE DE SECURITE



En cas de dysfonctionnement du pressostat et si la pression à l'intérieur du réservoir dépasse les 10,5 bars, la soupape de sécurité intervient en s'ouvrant mécaniquement pour évacuer l'air comprimé et ramener la pression à la valeur de sécurité.



AVEC L'INTERVENTION DE LA SOUPAPE DE SECURITE, IL EST OBLIGATOIRE D'ETEINDRE LA MACHINE, D'AVISER LE RESPONSABLE DE LA SECURITE ET DE DEMANDER L'ASSISTANCE DES TECHNICIENS DE MAINTENANCE OU DU REVENDEUR AGREE POUR EFFECTUER LE CONTROLE DU PRESSOSTAT.



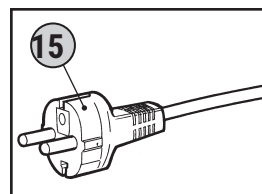
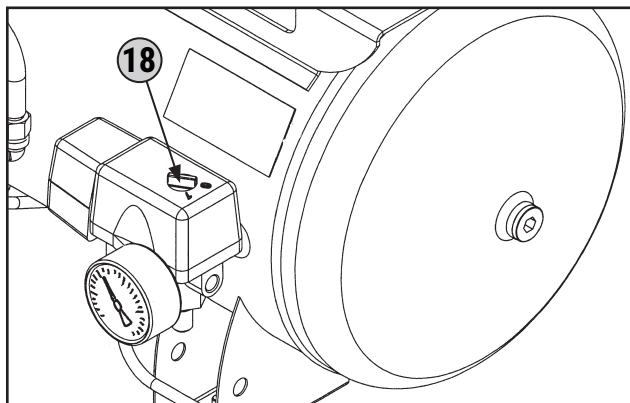


ANOMALIES - CAUSES - SOLUTIONS






LE NON-RESPECT DES PROCEDURES REPORTEES DANS LE PARAGRAPHE SUIVANT PEUT PROVOQUER UN DYSFONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ET/OU COMPROMETTRE SA SECURITE.


ANOMALIE	CAUSE	SOLUTION
La machine ne s'allume pas ou bien s'arrête et se rallume.	Pas d'électricité.	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler que l'interrupteur (18) soit sur "ON (I)". • Contrôler que la fiche du câble d'alimentation électrique (15) soit en état de marche et correctement introduite dans la prise. • Contrôler que les éventuelles rallonges utilisées et que la prise de courant fonctionnent. • Contrôler que l'interrupteur général du réseau électrique soit en marche et sur "ON (I)".
La machine ne s'allume pas ou bien s'arrête et se rallume.	Intervention du disjoncteur réarmable en raison d'une surtension et/ou d'un court-circuit.	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer la procédure décrite au par. « PROTECTION THERMIQUE RÉARMABLE ».
La machine redémarre plusieurs fois sans que le système pneumatique soit en marche.	Fuites du tuyau d'air ou de l'installation pneumatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler que l'installation pneumatique n'ait pas subi de dommages. • Contrôler l'intégrité et les raccordements du tuyau d'air et de l'installation.






ANOMALIE	CAUSE	SOLUTION
Intervention de la soupape de sécurité.	Pressostat défectueux.	Demander l'intervention des techniciens de maintenance ou s'adresser à un Revendeur agréé.   
Fuite d'air de la vanne du pressostat avec la machine à l'arrêt.	Clapet de non-retour sale ou usé.	
La machine vibre et/ou fait beaucoup de bruit.	Rupture mécanique.	
Mises en route fréquentes et rendement faible.	Filtres à air sales.	


MAINTENANCE

 C'est l'ensemble des activités en mesure de conserver les conditions d'utilisation et de fonctionnement de la machine, à travers différents types d'intervention (réglages, inspection visuelle, contrôles des niveaux, etc.) effectuées exclusivement par un technicien de maintenance ou un technicien du fabricant à la fréquence prévue.



 **LES OPERATEURS AUTORISES DOIVENT EFFECTUER EXCLUSIVEMENT LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE NECESSAIRES EN FONCTION DE LEURS COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET SUR AUTORISATION DU RESPONSABLE DE LA SECURITE.**

 **LES OPERATEURS AUTORISES NE DOIVENT PAS LAISSER LA MACHINE SANS SURVEILLANCE DURANT LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE. ILS DOIVENT EGALEMENT PROTEGER LE LIEU DE TRAVAIL A L'AIDE D'UNE CHAINE BLANCHE/ROUGE ET APPLIQUER DES AVIS DE DANGER ET D'INTERDICTION POUR LES TRAVAUX EN COURS.**

	POINT D'INTERVENTION	RESERVOIR
	TYPE D'INTERVENTION	EVACUATION DE LA CONDENSATION



TOUTES LES SEMAINES

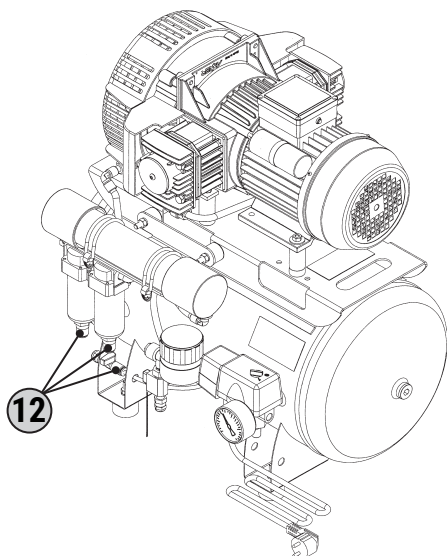
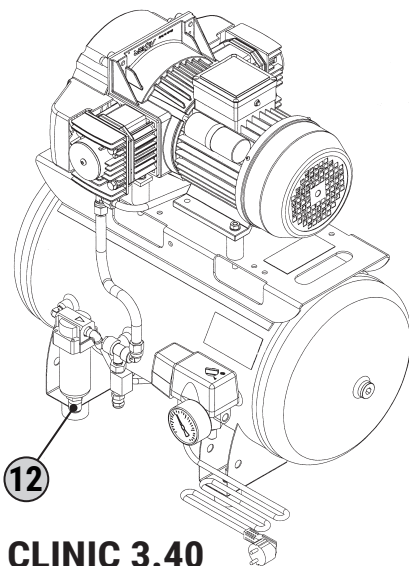


A la fin d'une journée de travail, effectuer l'évacuation de la condensation du réservoir, en suivant la procédure suivante :

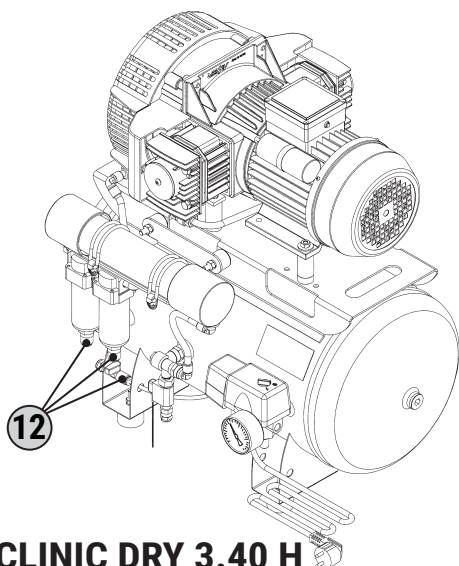


- 1) Placer un récipient de récupération de la condensation au-dessous du robinet d'évacuation.
- 2) Ouvrir lentement le robinet d'évacuation de la condensation (12) et attendre la sortie complète de l'air comprimé et de la condensation.
- 3) Fermer le robinet d'évacuation.
- 4) Reporter l'intervention sur le fiche de maintenance.

! IL EST OBLIGATOIRE D'ELIMINER LE LIQUIDE DE CONDENSATION DANS LE RESPECT DES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION.



CLINIC DRY 3.40 HS





TOUS LES MOIS



Procéder comme suit :

1) Dévisser la vis (1).



2) Retirer les couvercles (2).

3) Retirer le filtre (3) et nettoyer à l'air comprimé.



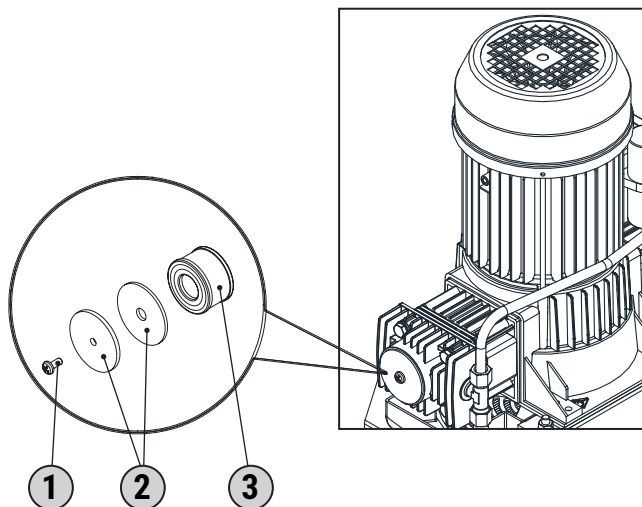
REPLACER LE FILTRE EN CAS D'ETAT D'USURE EVIDENT.

4) Après avoir réinséré le filtre, remonter correctement les couvercles.

5) Reporter l'intervention sur le fiche de maintenance.



IL EST OBLIGATOIRE D'ELIMINER LES FILTRES REMPLACES DANS LE RESPECT DES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION.

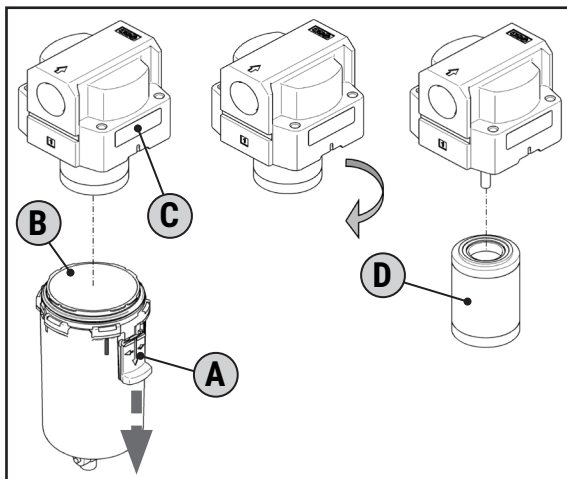


	POINT D'INTERVENTION	FILTRE COALESCEUR
	TYPE D'INTERVENTION	REPLACEMENT



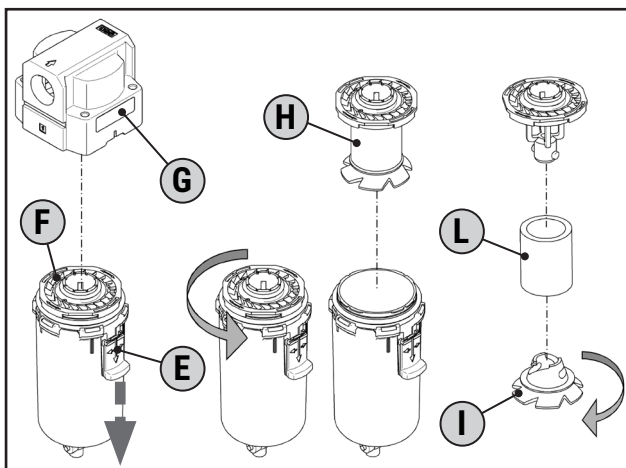
REPLACEMENT CARTOUCHE AFM 30

- Pousser le levier **(A)** vers le bas, tourner le manchon **(B)** de 45° et l'extraire du couvercle **(C)**.
- Dévisser le filtre **(D)**.
- Visser le nouveau filtre.
- Installer le manchon dans le couvercle supérieur et tourner de 45°.



REPLACEMENT CARTOUCHE AF 30

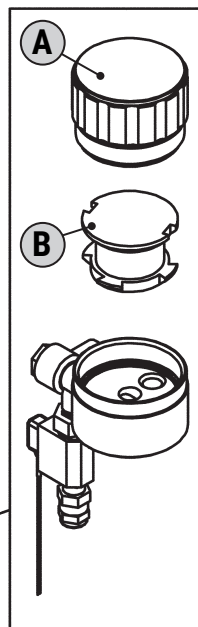
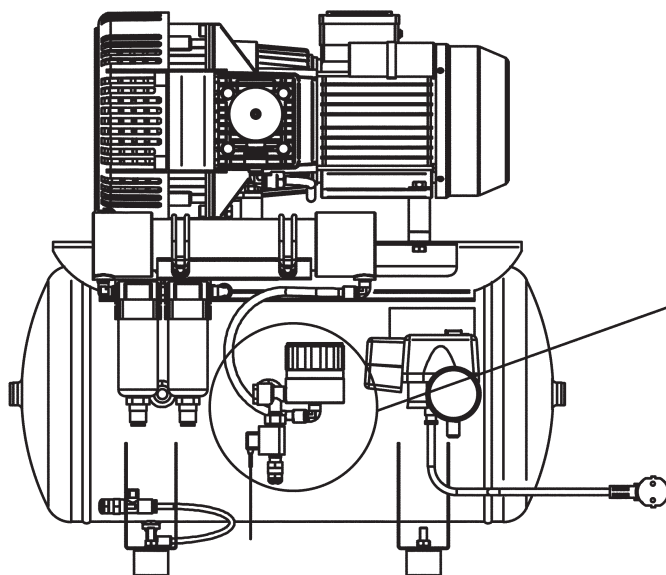
- Pousser le levier **(E)** vers le bas, tourner le manchon **(F)** de 45° et l'extraire du couvercle **(G)**.
- Extraire le composant assemblé **(H)**.
- Dévisser le déflecteur inférieur **(I)**.
- Remplacer la cartouche de filtrage **(L)**.
- Revisser le déflecteur inférieur.
- Insérer le composant assemblé dans le manchon.
- Insérer le manchon dans le couvercle supérieur et tourner de 45°.





REPLACEMENT DU FILTRE STÉRILE

- Dévisser le couvercle manuellement (A).
- Extraire le filtre (B).
- Installer le nouveau filtre.
- Visser le couvercle jusqu'à la butée.
- Noter l'intervention dans la fiche d'entretien.





MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE



C'est l'ensemble des activités en mesure de conserver les conditions d'utilisation et de fonctionnement de la machine, à travers différents types d'intervention (réglages, remplacements, etc.) effectuées exclusivement par des techniciens qualifiés en cas de panne ou d'usure.



POUR TOUTE INTERVENTION DE MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE, DEMANDER OBLIGATOIREMENT L'ASSISTANCE TECHNIQUE AU FABRICANT OU AU REVENDEUR AGREE.

MISE HORS SERVICE

EMMAGASINAGE



Si la machine devait être emmagasinée pendant un certain temps, il serait nécessaire de la protéger de la poussière, et de la placer dans un environnement sûr ayant une température et un degré d'humidité adéquats.



DEMOLITION



Au moment de la démolition de la machine, respecter obligatoirement les prescriptions en vigueur dans le pays de démolition. Procéder au tri des pièces qui constituent la machine selon les différents critères de matériaux de construction (plastique, cuivre, fer, etc ...).



Ces produits considérés comme polluants et dangereux doivent obligatoirement être éliminés à travers des sociétés autorisées et spécialisées pour les différents types de produits.



TOUTS LES COMPOSANTS DE LA MACHINE DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE IDENTIFIES SELON LES DEFINITIONS DES "CODES CER" CATALOGUE EUROPEEN DES DECHETS) ET ELIMINES A TRAVERS DES SOCIETES AUTORISEES ET SPECIALISEES, DANS LE RESPECT ABSOLU DES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS DE DEMOLITION DE LA MACHINE.



LES DECHETS ISSUS D'APPAREILS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (RAEE) DOIVENT ETRE ELIMINES DANS LE RESPECT ABSOLU DES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS DE DEMOLITION DE LA MACHINE.



PIECES DETACHEES

 **LES PIECES DE RECHANGE ORIGINALES DOIVENT ETRE DEMANDEES EXCLUSIVEMENT AU FABRICANT.**

 **L'UTILISATION DE PIECES DE RECHANGE NON ORIGINALES EST STRICTEMENT INTERDIT.**

ANNEXES

FICHES TECHNIQUES DU SECHEUR/FILTRE

Les pages suivantes contiennent les fiches techniques relatives au sècheur/filtre.

FICHE TECHNIQUE DRYTEC

Le sècheur à membrane DRY TEC réunit en un seul groupe tous les organes suivants :

- **Élément filtrant ÷ séparateur de condensat**, logé dans la tête inférieure d'arrivée de l'air comprimé. Sa fonction est de séparer la phase liquide de condensat, pour pouvoir convoier uniquement la phase de vapeur d'eau vers le noyau des membranes à fibres creuses.
- **Dispositif anti-pulsations** : il est logé intelligemment à l'intérieur du filtre lui-même et a pour fonction d'amortir le flux pulsatoire en fonction du mouvement des compresseurs à piston, protégeant ainsi les fibres des contraintes indésirables.
- **Évacuateur automatique du condensat** : aucun compromis n'est permis : il s'agit d'un véritable purgeur à flotteur qui évacue en fonction de l'augmentation du niveau du condensat et non d'un dispositif partiel qui ne puisse évacuer qu'à la fin du pompage.
- **Noyau de déshydratation** : il se compose d'un faisceau de membranes de fibres creuses, dont la caractéristique est de diffuser, ou plutôt de libérer l'humidité vers l'extérieur, à travers une paroi poreuse caractérisée par une coupe moléculaire dite sélective qui permet la migration de la seule molécule de vapeur d'eau, tandis que les molécules d'azote et d'oxygène constituant le flux d'air restent à l'intérieur du tube capillaire.
- **Buse de régénération interceptée** : afin de faciliter l'extraction de l'humidité « pompée » à travers la paroi poreuse, un pourcentage (~10%) d'air sec est expansé à travers une buse qui fait couler ce flux de régénération à contre-courant à l'extérieur des membranes en fibres tressées. Flexible et rationnel : en fonction de la taille du compresseur, la buse peut être changée de sorte qu'une seule membrane couvre toute la plage de débit (nominale-ment 100 et 150 NI/min), qui peut toutefois être optimisée selon les besoins du fabricant).



- **Bactéricide (en option)** : la tête de sortie est déjà prédisposée pour accueillir un élément filtrant aseptique. Cet élément est proposé en option de façon à ne pas influencer le coût primaire des appareils destinés aux marchés les plus pauvres, mais à pouvoir de la même façon satisfaire sans transformations ultérieures les exigences de la clientèle plus rigoureuse. Les composants de cet élément stérile répondent aux exigences de la réglementation FDA (Food Drug Administration) et peuvent être stérilisés dans un autoclave selon les critères conventionnels.

SECHEUR DRY TEC - SPECIFICATIONS TECHNIQUES

FLUIDE:	Air comprimé produit par un compresseur sans-huile
	Saturé de vapeur d'eau
	Sans pulsations

SERVICE:.....en continu, 24 h sur 24

DEBIT D'AIR A L'ENTREE:..... 145 sl/min.

DEBIT D'AIR A LA SORTIE:..... 123 sl/min.

TEMPERATURE DE L'AIR A L'ENTREE:da +2°C a +50°C

PRESSION NOMINALE D'ALIMENTATION: 7 bar

POINT DE ROSÉE EN AVAL DU SÉCHEUR À UNE TEMPÉRATURE AMBIANTE DE 25°C:..... -19,4°C

TEMPERATURE:.....de +2°C à +50°C

PRESSION:max 10 bar

INSTALLATION:..... interne

STANDARD DE QUALITE:..... ISO9001:2008

GENTILIN SRL Technical dept.



ETHAFILTER s.r.l.
Via Dell'Artigianato, 16/18
I-36050 Sovizzo (Vicenza) Italia
Tel. + 39 / 0444 376402
Fax +39 / 0444 376415
e-mail: ethafilter@ethafilter.com

**CERTIFICATE of CONFORMITY
STERILE FILTER ELEMENT**

Model: EDT 5635SR

These aseptic class filter elements are produced to the highest quality standards to ensure the requirements of sterile degree in compressed air and gas feed.

Materials of construction are as follows:

Endcaps:	AlSi 304 grade stainless steel or FDA allowed white sintetic material
Inner and outer cylinder:	expanded AlSi 304 grade stainless steel
High Efficiency Filtration layer:	"depth sandwich" of borosilicate glass micro fibre
Sealant:	white silicone compound, selected for resistance to high temperature, composition in accordance with F.D.A. recommendations.
O-ring:	high temperature silicone compound, composition in accordance with F.D.A. recommendations.

The high efficiency filter media is made of certified HEPA grade borosilicate glass microfibre, having a penetration of less than 0.0001% at 0.3 µ, equivalent to an overall efficiency ≥ 0.3 µ when tested with a DOP aerosol and measured with a nucleus condensate particle counter.

Sealant remains flexible when warming-up, in order to compensate for metal parts expansion during sterilisation.

N.B.: It is User's responsibility to ensure that a suitable process for inhibiting growth of trapped bacteria and virus is respected. It is therefore recommended to sterilise the filter prior commencement of each sequence of aseptic duty. These elements are capable of withstanding sterilisation phases of 20 ÷ 30 minutes in autoclave at 120 °C (50 steps maximum executable). For "in situ" steam sterilisation, conventional steam condition for this purpose should be balanced across filter element with a small flow orifice directed from outside to in. After steam sterilisation, the element should be allowed to flash dry before the process gas is turned on. For maximum service life, it is recommended to check from time to time filter integrity. In case testing equipment is not available, it is suggested to replace the filter element every six calendar months.

FILTER ELEMENT SPECIFICATION:

Filter grade	0.01 µ
Max. temperature	200 °C
Max. sterilising temperature	138 °C (as per BS3970, part 3, cycle A)
Initial pressure drop, clean and dry	150 mbar
Change filter element	400 mbar

IMPORTANT NOTE:

- *Before replacing the filter element, make sure that the o-ring and the housing are clean and lubricated with silicon compatible oil approved by F.D.A. (Food and Drug Administration)*
- *Once differential pressure limits or working hours are reached, filter element must be replaced.*
- *Only competent Personnel is allowed to install, perform maintenance or replace filter elements.*
- *It's forbidden to move or to replace any filter element from the filter housing under pressure.*



FICHE DE MAINTENANCE CLINIC 3.40

Année	Détails		Substitutions			Heures
1			/	/	/	500
2	Date	Signature	F2	/	/	1000
3			/	/	/	1500
4	Date	Signature	F2	/	G1	2000
5			/	/	/	2500
6	Date	Signature	F2	/	/	3000
7			/	/	/	3500
8	Date	Signature	F2	/	G1+G2	4000
9			/	/	/	4500
10	Date	Signature	F2	/	/	5000

Description	Q.tà/Cod.
F2 Cartouche du filtre d'aspiration	2x279
G1 Kit de joint d'étanchéité	1x84303
G2 Kit de piston	1x83214



FICHE DE MAINTENANCE CLINIC DRY 3.40 H / CLINIC DRY 3.40 HS

Année	Détails		Substitutions			Heures
1			/	/	/	500
2	Date	Signature	F2	F3	/	1000
3			/	/	/	1500
4	Date	Signature	F2	F3	G1	2000
5			/	/	/	2500
6	Date	Signature	F2	F3	/	3000
7			/	/	/	3500
8	Date	Signature	F2	F3	G1+G2	4000
9			/	/	/	4500
10	Date	Signature	F2	F3	/	5000

Description	Q.tè/Cod.
F2 Cartouche du filtre d'aspiration	2×279
F3 Cartouche du filtre coalescent	1×84211
G1 Kit de joint d'étanchéité	1×84303
G2 Kit de piston	1×83214



Via delle Tezze, 20/22
36070 TRISSINO (VI)
Italy

phone +39 0445 96 20 00
info@gentilinair.com

www.gentilinair.com



MAN0340003 - 08/2019